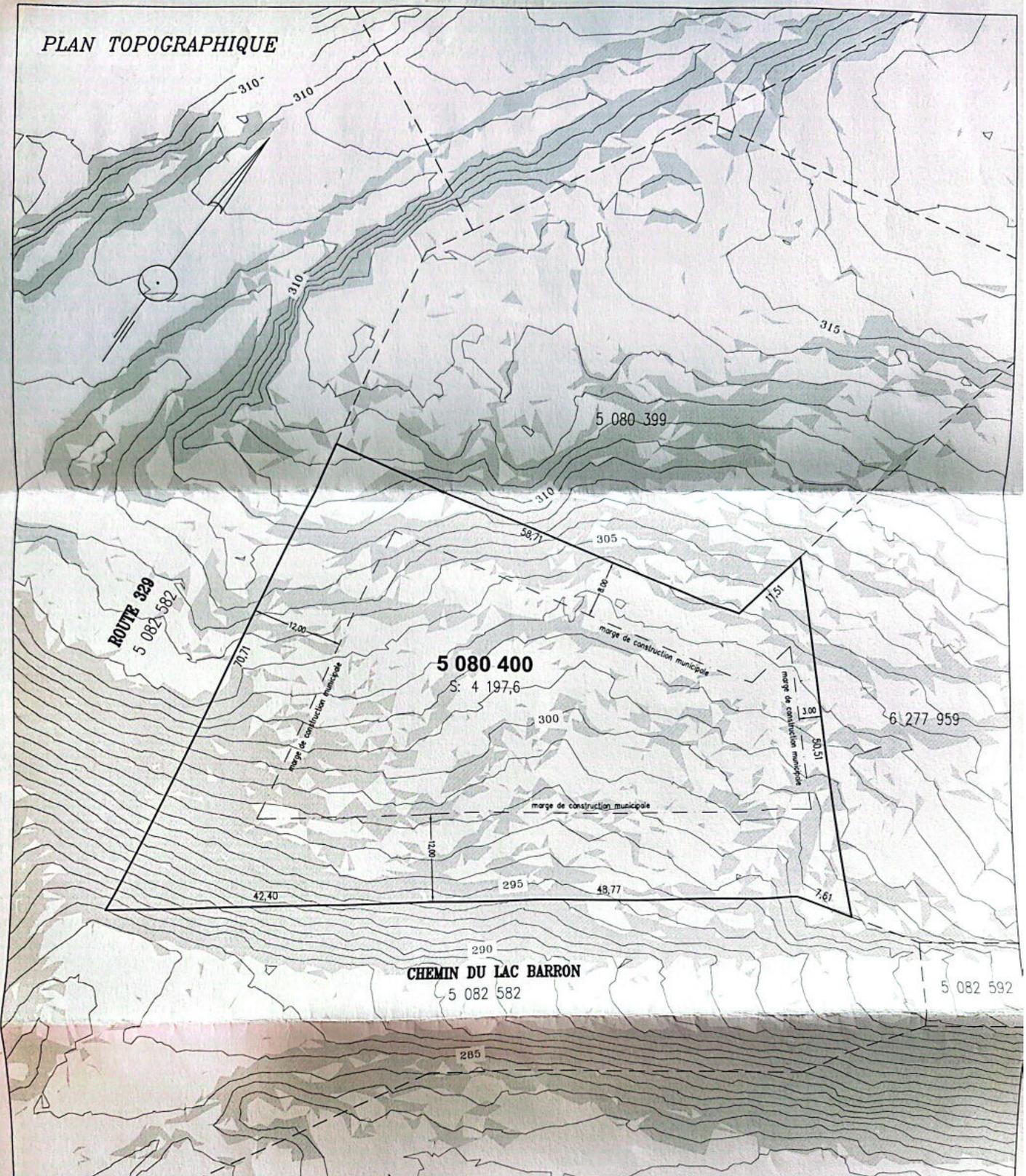


PLAN TOPOGRAPHIQUE



- Les limites de propriétés sont approximatives.
 Ces limites ont été obtenues d'une extraction cadastrale.
 Une analyse foncière est nécessaire afin d'en établir la position exacte.
 Levé terrain : aucun

N.B. L'orographie montrée sur ce plan provient d'une télédétection par laser (LIDAR).
 Équidistance 1m (levé fait en 2014).

N.B. Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (SI)
 Équivalence 1 mètre=3,28 pieds 1 mètre carré=10,76 pieds carrés

Échelle 1:500

▭ pente 30% et plus

RÈGLEMENT DE ZONAGE (normes d'implantation)	
zone: VI-6	
marges: (en mètres)	
avant	12,0
arrière	8,0
latérale (min.)	3,0
latérales (total)	10,0
de la LHE	20,0

Lot(s) : 5 080 400
 Cadastre officiel : Cadastre du Québec
 Circonscription foncière : Argenteuil
 Municipalité : Canton de Gore

BJG Inc.
 ARPENTEURS
 GÉOMÈTRES

Sainte-Adèle (450) 229-4244
 Saint-Sauveur (450) 744-1809
 Saint-Hippolyte (450) 563-5192

Signé à Saint-Sauveur, en date du 20 janvier 2020

par: a.-g.
 NATHALIE GARNEAU

Copie conforme à l'original
 26.FEV.2020

 ARPENTÈRE-GÉOMÈTRE

DESSINÉ PAR : JT DOSSIER : NG0975 MINUTE : 2961